



1° Risque face aux écrans :

les spécialistes préconisent de limiter le temps d'écran en fixant des règles claires sur leur utilisation, et de privilégier le jeu à plusieurs ou en famille plutôt que de laisser l'enfant seul face à son écran, au risque que son attitude devienne compulsive et qu'il se réfugie dans l'univers numérique pour fuir le monde réel. Pour éviter les abus, et les conflits, ils **recommandent de ne pas offrir trop tôt de console de jeu personnelle à l'enfant, et d'éviter** également de placer un ordinateur ou un poste de télévision dans la chambre des enfants. Une campagne de prévention a été mise en place et prodigue de précieux conseils pour des enfants de tout âge : <https://www.3-6-9-12.org/> [1]

2° Prévention routière :

Il est important de les sensibiliser au plus vite sur les dangers de la route et sur la bonne conduite à tenir quand on déambule en ville. C'est dès le plus jeune âge que les bonnes habitudes se prennent, par l'exemple et par les rituels instaurés avec votre enfant en communiquant avec lui (notamment quand il faut traverser une route : attendre le feu vert pour les piétons, regarder de chaque côté de la route, etc.)

3° Prévention contre l'enlèvement :

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à apprendre à votre enfant à se prémunir contre ce genre de risques. Apprenez-lui à ne pas suivre des gens qu'il ne connaît pas si une personne de confiance ne lui a pas dit de le faire, ou encore à savoir dire **non** à un adulte quand il a peur. Un enfant de 5/6 ans est parfaitement capable d'intégrer ce genre de risque. Enseignez-lui à retenir votre numéro de téléphone par cœur, il sera ainsi en mesure de demander à ce qu'on vous appelle si il a un souci.

4° Prévention contre les abus sexuels :

Il s'agit d'un sujet que nous aimerions ne pas voir exister, et qui est d'une grande difficulté à aborder. Pourtant, discuter des abus sexuels avec son enfant reste le meilleur moyen de le protéger. Les parents sont les 1ers acteurs de cette prévention. Ils peuvent faire comprendre à leurs enfants

que certaines personnes représentent un danger (sans leur faire peur pour autant), leur apprendre que leur corps leur appartient et que personne n'a le droit de toucher à certaines de ses parties et, comme pour le risque d'enlèvement, à oser dire **non**. Cette prévention nécessite des rappels réguliers, en trouvant les bons mots et en restant à l'écoute des enfants.

FOCUS / PROTECTION DE L'ENFANCE

Du fait de leur fragilité et de leur dépendance, les enfants sont protégés par différentes instances qui veillent à leur sécurité. La municipalité, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a mis en place une Cellule de Veille Éducative (CVE) qui vient en aide à des enfants souffrant de carences éducatives, de maltraitances ou présentant des comportements inquiétants. Elle décide de solliciter la mise en place d'actions d'accompagnement familial quand la situation l'exige. De même, la Maison Départementale des Solidarités (MDS) accompagne les familles en difficulté. Si vous êtes témoins d'une situation inquiétante ou si vous pensez qu'un enfant ou une famille a besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter le :

119 (numéro vert)

URL de la source (modifié le 26/06/2020 - 15:35): <https://www.pontault-combault.fr/3-6-ans/la-prevention>

Liens

[1] <https://www.3-6-9-12.org/>